

PÉRIODE D'ACCRÉDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

SYLLABUS MASTER

Mention STAPS : management du sport

M2 Ingénierie Sécurité, Sûreté et Défense

<http://www.f2smhstaps.ups-tlse.fr/>
[http://www.univ-tlse3.fr/masters-/
master-ingenierie-de-developpement-par-le-sport-et-les-loisirs-709031.kjsp?RH=
1455716845617](http://www.univ-tlse3.fr/masters-master-ingenierie-de-developpement-par-le-sport-et-les-loisirs-709031.kjsp?RH=1455716845617)

2023 / 2024

28 JANVIER 2024

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	3
PRÉSENTATION DE LA MENTION	3
Mention STAPS : management du sport	3
Compétences de la mention	3
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 Ingénierie Sécurité, Sûreté et Défense	3
RUBRIQUE CONTACTS	4
CONTACTS PARCOURS	4
CONTACTS MENTION	4
Tableau Synthétique des UE de la formation	5
LISTE DES UE	7
GLOSSAIRE	20
TERMES GÉNÉRAUX	20
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES	20
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS	21

PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DE LA MENTION

MENTION STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

Le Master Management du Sport prépare aux fonctions de pilotage, de développement et d'évaluation dans le domaine du sport et des loisirs, dans les secteurs non marchands et marchands, dans une logique partenariale privé-public au service des territoires.

Il est ouvert à la Formation Continue (contrat de professionnalisation, plan de formation, Aide au Retour à l'Emploi Formation, ...)

COMPÉTENCES DE LA MENTION

Fiche RNCP 32170

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF :

- 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs
- 312 : Commerce, vente
- 310 : Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

- 32035 : conduite projet
- 15436 : éducation sportive
- 15457 : gestion sport
- 44554 : ingénierie formation pédagogie
- 42632 : tourisme sportif

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE M2 INGÉNIERIE SÉCURITÉ, SÛRETÉ ET DÉFENSE

RUBRIQUE CONTACTS

CONTACTS PARCOURS

RESPONSABLE M2 INGÉNIERIE SÉCURITÉ, SÛRETÉ ET DÉFENSE

JOFFROY Sandra

Email : sandra.joffroy@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0561557512

CONTACTS MENTION

RESPONSABLE DE MENTION STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

ADAMKIEWICZ Eric

Email : eric.adamkiewicz@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0609842375

CHARLOT Vincent

Email : vincent.charlot@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0611035674

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	TD	TP
Premier semestre								
8	ZMSB9AAU	INGÉNIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATIONS OPÉRATIONNELLES	I	5	O	12	6	
9	ZMSB9ABU	THÉORIE DE LA SÉCURITÉ - SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE, SÉCURITÉ DYNAMIQUE, GESTION DE CRISE	I	5	O	18	6	
10	ZMSB9ACU	DROITS, OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	I	5	O	28	6	
11	ZMSB9ADU	SÉCURITÉ ET DÉFENSE - - ENJEUX INDUSTRIELS GÉOSTRATÉGIQUES - CYBERSÉCURITÉ 1	I	5	O	24	16	10
12	ZMSB9AEU	SÉMINAIRE ET LANGUE VIVANTE	I	5	O		54	
13	ZMSB9AFU	SAVOIRS, PROFESSIONNALISATION ET CHANGEMENTS DES MÉTIERS DE LA SÛRETÉ, SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE	I	5	O	18		
Second semestre								
14	ZMSBAAAU	SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL	II	3	O	10	10	
15	ZMSBAABU	SÉCURITÉ ET SÛRETÉ	II	3	O	18	10	
16	ZMSBAACU	MANAGEMENT DU RISQUE ET ENTREPRENARIAT	II	3	O	18		
17	ZMSBAADU	SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION	II	3	O	8	10	20
18	ZMSBAAEU	SÉMINAIRE ET LANGUE VIVANTE 2	II	3	O		54	
19	ZMSBAAFU	MÉMOIRE DE RECHERCHE, STAGE ET SOUTENANCE	II	15	O		15	

* **AN** :enseignements annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre

LISTE DES UE

UE	INGÉNIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATIONS OPÉRATIONNELLES	5 ECTS	1^{er} semestre
ZMSB9AAU	Cours : 12h , TD : 6h	Enseignement en français	Travail personnel 107 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

UE	THÉORIE DE LA SÉCURITÉ - SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE, SÉCURITÉ DYNAMIQUE, GESTION DE CRISE	5 ECTS	1^{er} semestre
ZMSB9ABU	Cours : 18h , TD : 6h	Enseignement en français	Travail personnel 101 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

UE	DROITS, OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ	5 ECTS	1 ^{er} semestre
ZMSB9ACU	Cours : 28h , TD : 6h	Enseignement en français	Travail personnel 91 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

UE	SÉCURITÉ ET DÉFENSE - - ENJEUX INDUSTRIELS GÉOSTRATÉGIQUES - CYBERSÉCURITÉ 1	5 ECTS	1^{er} semestre
ZMSB9ADU	Cours : 24h , TD : 16h , TP : 10h	Enseignement en français	Travail personnel 75 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

UE	SÉMINAIRE ET LANGUE VIVANTE	5 ECTS	1^{er} semestre
ZMSB9AEU	TD : 54h	Enseignement en français	Travail personnel 71 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

UE	SAVOIRS, PROFESSIONNALISATION ET CHANGEMENTS DES MÉTIERS DE LA SÛRETÉ, SÉCURITÉ ET LA DÉFENSE	5 ECTS	1^{er} semestre
ZMSB9AFU	Cours : 18h	Enseignement en français	Travail personnel 107 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

UE	SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL	3 ECTS	2 nd semestre
ZMSBAAU	Cours : 10h , TD : 10h	Enseignement en français	Travail personnel 55 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

UE	SÉCURITÉ ET SÛRETÉ	3 ECTS	2nd semestre
ZMSBAABU	Cours : 18h , TD : 10h	Enseignement en français	Travail personnel 47 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

UE	MANAGEMENT DU RISQUE ET ENTREPRE- NARIAT	3 ECTS	2nd semestre
ZMSBAACU	Cours : 18h	Enseignement en français	Travail personnel 57 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

UE	SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION	3 ECTS	2nd semestre
ZMSBAADU	Cours : 8h , TD : 10h , TP : 20h	Enseignement en français	Travail personnel 37 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

UE	SÉMINAIRE ET LANGUE VIVANTE 2	3 ECTS	2 nd semestre
ZMSBAAEU	TD : 54h	Enseignement en français	Travail personnel 21 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

UE	MÉMOIRE DE RECHERCHE, STAGE ET SOUTENANCE	15 ECTS	2nd semestre
ZMSBAAFU	TD : 15h	Enseignement en français	Travail personnel 360 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

TERMES GÉNÉRAUX

SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisie par l'étudiant·e au cours de son cursus.

LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant.e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant.e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT·E RÉFÉRENT·E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant.e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant.e, l'équipe pédagogique et l'administration.

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'examens partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.

